

Communiqué à la presse de M. Guy Lengagne,  
membre français de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,  
rapporteur de la commission de la culture, de la science et des l'éducation sur les dangers du  
créationnisme dans l'éducation

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe vient de décider de refuser de débattre du rapport que j'avais préparé sur les dangers du créationnisme dans l'éducation.

Cette décision est éminemment regrettable. La procédure retenue – le renvoi en commission- n'est pas acceptable car la commission a longuement débattu de ce problème, après en avoir été saisie par 18 parlementaires de divers groupes politiques en janvier dernier. De plus mon rapport avait été largement adopté lors de sa dernière réunion, à Saint Pétersbourg, le 31 mai dernier, avec seulement une voix contre et une abstention.

Je ne peux y voir qu'une manœuvre de ceux qui veulent, par tous les moyens, lutter contre la théorie de l'évolution et imposer les idées créationnistes.

La décision de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est extrêmement inquiétante, car elle montre que le créationnisme ne concerne plus seulement les évangélistes américains ou certains écrivains turcs. L'Europe n'est plus à l'abri de ce message faux qui prétend se substituer à des connaissances scientifiques reconnues.

J'avais déjà été étonné de constater la modification de l'ordre du jour qui dissociait les trois débats portant sur le dialogue interculturel et interconfessionnel.

Après avoir eu une première réaction de stupéfaction, je suis maintenant effrayé, car il apparaît en toute clarté combien les initiateurs de ce rapport avaient raison, et combien leurs craintes étaient justifiées.

Dans un tel contexte, il est essentiel que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe affirme avec force que l'intervention du créationnisme dans l'éducation est une attaque profonde contre les droits de l'homme. C'est en effet sa vocation première de s'insurger contre toutes les attaques aux droits de l'homme, et en particulier contre celles qui sont les plus pernicieuses.

C'est pourquoi je suis choqué par la décision de l'assemblée et du rôle joué par son président.

J'ai été membre de l'Assemblée pendant dix ans et j'ai participé avec passion à ses travaux. Mais au moment où je vais la quitter, je ne peux éprouver qu'une grande tristesse, à la pensée que nous assistons aux prémices d'un retour au Moyen Age, et que trop de membres de l'assemblée des droits de l'homme ne s'en aperçoivent pas.